

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Stages pédagogiques 2			
Code	PEIM2B35PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe

Acquis d'apprentissage visés

C1.1, 1.2., 1.3. Selon les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimiques, regard...).

C2.1, 2.2., 2.5. Dans le cadre du stage, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation). Il sera également capable d'agir en conformité avec les textes légaux (Décrets, Circulaires, Projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (le Programme en vigueur, les Socles de compétences, les manuels...).

C3.2., 3.3. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon les partenariats existants...).

C4.1., 4.3., 4.4., 4.5. Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche, de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence et qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques...). L'étudiant sera également capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

C5.1., 5.2., 5.3, 5.4. L'étudiant sera capable d'intégrer et mettre en œuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.

C6.1., 6.2., 6.3., 6.4. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer les apprentissages (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques et les transférer) créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité d'apprentissage en mobilisant l'ensemble des savoirs appris.

C7.1., 7.3. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM1B01PP

Corequis pour cette UE : PEIM2B34PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B35PPA Stages pédagogiques

120 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B35PPA	Stages pédagogiques	120
-------------	---------------------	-----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	12_PEIM2B35PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les stages représentent l'un des fondements de la formation des futurs enseignants.

"Le terrain est le lieu même de l'exercice de la profession et par là contribue à créer le sentiment d'appartenance à un métier, à une profession." (M. Develay)

Les stages vont permettre au futur enseignant de mettre en pratique sur le terrain les diverses compétences engrangées dans les autres axes de leur formation initiale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- S'intégrer au cycle 3 et au cycle 4 de l'école primaire en organisant des activités en fonction de ce qui est mis en place dans l'école.
- S'engager à pratiquer la pédagogie décrite dans les programmes de l'enseignement fondamental avec l'aide du maître de stage.
- Préparer et rédiger correctement chaque activité selon le canevas proposé à la Haute École (découpage de la leçon en étapes didactiques, analyser la matière, prévoir des consignes directrices, des relances, les réponses attendues, l'organisation du tableau et anticiper le timing) et selon les méthodologies vues.
- Favoriser l'activité des élèves et la construction des apprentissages (mise en recherche, situation problème, projet, enseignement explicite...).
- Apprendre à expliciter ses pratiques en termes de réussites et de points à améliorer, et ce, aussi bien oralement lors des échanges que par écrit dans le journal de bord.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cf. Le calendrier détaillé des stages et le document "carnet d'accompagnement de stage UE35".

a) Stage 2.1 - Dans une classe du cycle 3

- Stage actif du lundi 27 novembre au vendredi 8 décembre 2023.
- 4 journées d'observation de la classe : 29/09, 09/10, 18/10 et 19/10.
- 5 journées de préparation de stage : 20/10, 07/11, 13/11, 15/11 et 23/11
- Correction de la farde sur rendez-vous le 21/11
- Retour de stage : lundi 11 décembre

b) **Stage 2.2 - Dans une classe du cycle 4**

- Stage actif du mardi 02 avril au lundi 15 avril 2024.
- 2 journées d'observation : 30/01 et 31/01.
- 2 journées de préstage : 19/02 et 20/02.
- 5 journées de préparation de stage : 1/03 – 11/03 et 19/03, 20/03 et 27/03
- Correction de la farde sur rendez-vous le mardi 26/03
- Retour de stage : mardi 16 avril 2024

Démarches d'apprentissage

1. Les activités sont préparées et réfléchies avec les maitres de stage et les maitres-assistants de la Haute École, sous la responsabilité de chaque étudiant.
2. L'accompagnement des stages est assuré par les maitres de stage et les maitres-assistants.
3. Quotidiennement, l'étudiant réalise l'analyse réflexive de sa pratique de classe dans son carnet de bord.
4. Après chaque stage, un entretien d'évaluation formative permet de faire le bilan et d'envisager les objectifs à poursuivre pour le stage suivant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Pour faciliter la préparation du premier stage, un coaching individualisé est organisé par les professeurs de la Haute École.

Chaque étudiant a un superviseur qui l'accompagne aux différents moments de la préparation du stage 1.

- P1. Correction d'une première préparation en amont du stage
- P2. Rencontre avec l'étudiant pendant les journées de préparation
- P3. Première Supervision de la farde de stage (Présentiel)
- P4. Deuxième Supervision de la farde de stage (Présentiel)

Si la farde est toujours ROUGE - P5. Rencontre avec le pédagogue référent de stage (Présentiel)

Sources et références

1. Les référentiels de la Fédération Wallonie Bruxelles.
2. Les programmes du Segec.
3. Rosar, D. Guide pour préparer une leçon - UE35, HELHa, Section primaire de Gosselies, 2023-2024.
4. Les cours théoriques, la didactique des disciplines, les Ateliers de formation professionnelle.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Rosar D., Les carnets d'accompagnement de stage UE35 - Activités d'intégration professionnelle 2, HELHa, Section primaire de Gosselies, 2023-2024.

Vade-Mecum des stages de la section.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.

Les coachings (en amont des stages) avec le professeur superviseur de la HE sont aussi obligatoires.

La non-participation aux AFP et journées de stage, le non respect des échéances fixées par la HE et par le maitre de stage, le manque d'investissement dans le travail de préparation,... pourront entraîner le refus d'accès au stage.

Une **évaluation des fardes de stage** est réalisée à la Haute Ecole le 21/11 2023 et le 26/03 2024. Celle-ci validera ou non le départ en stage de l'étudiant.

Évaluation de chaque stage par le conseil de classe.

Évaluation formative tout au long de l'année de formation au niveau de l'acquisition des compétences.

Remarque importante: Évaluation certificative en fin d'année sous forme d'une cote ... / 20 établie par le jury des

professeurs. **La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel de compétences peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20 .**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Les stages sont non remédiables en Q3 selon le RGE art. 85.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).